



Madame la Rectrice.

La Voie Professionnelle a connu de nombreuses évolutions ces dernières années. La mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans, la concurrence par l'apprentissage et l'évolution de la carte des formations professionnelles qui en découlent en sont les principaux exemples. Beaucoup de collègues ont vécu, et vivent encore, de manières douloureuses les réformes et leurs conséquences. Nombreux sont ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur le devenir de l'Enseignement Professionnel sous statut scolaire et donc sur leur avenir d'enseignant en lycée professionnel, en SEGPA et en EREA.

Cette interrogation est d'autant plus légitime qu'initialement le Ministère de l'Éducation Nationale n'avait prévu aucun groupe de travail abordant la Voie Professionnelle. Il n'y a d'ailleurs pour l'instant aucune proposition d'amélioration des conditions de travail des PLP dans les chantiers des métiers, et ce manque de considération se reflète dans notre académie. Sur les 115 emplois d'enseignants supplémentaires reçus du Ministère pour le second degré dans l'académie, aucun ne serait attribué à l'Enseignement Professionnel alors que les effectifs y sont attendus en hausse de 1,2% (proche des +1,4% annoncés pour l'ensemble du second degré).

La présentation qui est faite dans les documents qui sont soumis au CTA concernant l'Enseignement Professionnel (-19 ETP résultant d'une « économie réalisée à périmètre constant » et +19 ETP pour une « évolution de la carte des formations ») masque mal cette réalité ! Car outre le fait qu'une telle méthode de calcul n'a jamais été utilisée, par exemple suite à la réforme des lycées, la réalité est bien qu'il faudra accueillir davantage d'élèves (+243) avec autant d'enseignants qu'en 2013.

Le fait est que la dotation en emplois d'enseignants attribuée par le Ministère à notre académie est insuffisante pour couvrir sa hausse démographique, raison pour laquelle nous demandons qu'elle soit revue à la hauteur des besoins. Mais cela ne justifie pas un tel traitement pour les enseignants et les élèves de la Voie Professionnelle.

D'autant qu'aucun élément ne semble indiquer une amélioration de la situation. Au contraire, la réduction de l'offre de formation initiale sous statut scolaire public dans la Voie Professionnelle (avec le bac pro 3 ans, les suppressions de nombreux CAP, les regroupements de filières et rénovations-fusions de diplômes...) rend les conditions d'apprentissage des jeunes et de travail des enseignants de plus en plus dures.

De plus, les perspectives de mutations, déjà quasi inexistantes en 2013, seraient encore très mauvaises en 2014. Quand bien même il devrait y avoir plus de postes bloqués pour les stagiaires, nous demandons que ceux-ci tournent sur les établissements pour stabiliser les équipes. Cette stabilisation favorisera le travail en équipe dans la continuité pour une meilleure réussite des élèves et permettra à quelques collègues d'améliorer leur situation familiale en obtenant enfin l'établissement inaccessible jusque-là.

Nous vous demandons donc, Madame la Rectrice, de prendre en considération la situation complexe de la Voie Professionnelle et de proposer un projet de répartition incluant des moyens pour l'Enseignement Professionnel.